

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS ISÈRE

04 76 88 73 86
04 76 88 73 24

LDLégales38@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.91 € HT/mm colonne pour 2020.

AVIS

Enquêtes publiques



GRENOBLE-ALPES METROPOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Portant sur le projet de déclassement du domaine public de l'allée de l'Ancien Bastion et de la bretelle du boulevard Jean Pain vers la rue Malakoff à Grenoble

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°1AR210297 en date du 1er décembre 2021 il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Grenoble portant sur le projet de déclassement du domaine public métropolitain de l'allée de l'Ancien Bastion et de la bretelle du boulevard Jean Pain vers la rue Malakoff. **L'enquête publique se déroulera en mairie de Grenoble, 11 boulevard Jean Pain, du lundi 20 décembre 2021 à 09h00 au vendredi 7 janvier 2022 à 17h00 pour une durée de 19 jours.** A cet effet, Monsieur Jacky ROY est désigné commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public à l'accueil du public en mairie de Grenoble pendant la durée de l'enquête publique :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté pendant la durée de l'enquête au siège de Grenoble-Alpes Métropole - Immeuble « LE FORUM » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra aussi être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole <http://participation.lametro.fr>

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur
« Déclassement du domaine public métropolitain allée de l'Ancien Bastion et de la bretelle du boulevard Jean Pain vers la rue Malakoff »
11 boulevard Jean Pain
38021 GRENOBLE

Le public pourra également les adresser au commissaire par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-grenoble@grenoblealpesmetropole.fr
Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Ces observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <http://participation.lametro.fr>

Le commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public à la mairie de Grenoble (hall accueil du public, 11 boulevard Jean Pain, aux jours et heures suivants :

- Le mercredi 22 décembre 2021 de 9h à 12h

- Le mercredi 5 janvier 2022 de 14h à 17h

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès du service foncier de Grenoble-Alpes Métropole « Le Forum » 3 rue Malakoff, 38031 Grenoble cedex ; service.foncier@grenoblealpesmetropole.fr

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Président de Grenoble-Alpes Métropole dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Grenoble et au siège de Grenoble-Alpes Métropole.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole devra prendre une délibération portant sur le déclassement des espaces concernés par la dite enquête.

282483700

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

sur le projet de modification statutaire et la réduction du périmètre de l'Association Syndicale de Bresson à Saint-Ismier, chargée de l'entretien des cours d'eau sur Bernin, Crolles, Goncelin, Lumbin, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes, la Terrasse, le Touvet et Villard-Bonnot, en vue de la prise de compétence GEMAPI par la Communauté de Communes Le Grésivaudan

du 29 novembre 2021 au 7 janvier 2022

Les Associations Syndicales de propriétaires (AS) sont des établissements publics créés par le Préfet afin de lutter contre les conséquences des crues de l'Isère depuis le 19e siècle. Elles sont animées par des propriétaires bénévoles. Les travaux effectués sont possibles grâce à la redevance prélevée auprès des membres qui mutualisent les moyens matériels et financiers nécessaires pour protéger leurs propriétés.

La loi « Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles » (MAPTAM) de 2014 a créé une compétence obligatoire relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - GEMAPI - attribuée aux communes avec transfert automatique aux intercommunalités. La réforme instaure à ce titre une nouvelle taxe facultative pour l'exercice de cette compétence. Les AS ont dès lors choisi de recentrer leur mission sur le drainage de la plaine (canaux et fossés) et l'entretien courant des cours d'eau (non structurant) dont la responsabilité incombe toujours aux riverains.

Certaines parcelles n'étant donc plus concernées par la nouvelle mission de l'AS, elles n'auront plus à contribuer financièrement à son fonctionnement : le périmètre de l'AS sera donc réduit. Les propriétaires ont été consultés par écrit et un vote majoritaire s'est dégagé en vue de la modification de la mission et de la réduction du périmètre. Au terme d'une enquête publique, la modification des statuts et la réduction de périmètre feront l'objet d'une décision du préfet de l'Isère.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête en version papier déposé en mairies de chacune des communes du périmètre ainsi qu'aux bureaux de l'Union des AS.

Ou en version numérique sur le site de l'Etat : www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets, de l'Union www.union-des-as38.fr

Afin de pouvoir consigner ses observations, **le public pourra déposer ses commentaires :**

- sur un registre papier en mairies de Bernin, Crolles, la Terrasse et le Touvet aux horaires d'ouverture

- sur le registre numérique dématérialisé sur ce lien : www.registre-dematerialise.fr/2608

- par courriel enquete-publique-2608@registre-dematerialise.fr

- par correspondance au commissaire enquêteur au 2 Chemin des marronniers 38100 GRENOBLE en mentionnant « Enquête publique AS Bresson à Saint-Ismier - à l'attention du commissaire enquêteur ».

Elles y sont tenues à la disposition du public et sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

M. Claude CARTIER est désigné par le Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à ladite

enquête, il tiendra des permanences :
en mairie de Crolles :
- le lundi 29 novembre 2021 de 9h à 12h
en mairie de la Terrasse :
- le jeudi 9 décembre 2021 de 15h à 17h
en mairie du Touvet :
- le lundi 20 décembre 2021 de 14h à 16h
en mairie de Bernin :
- le vendredi 7 janvier 2022 de 14h à 16h
Un mois après la fin de l'enquête, **les rapport et conclusions du commissaire enquêteur** seront tenus à la disposition du public, en mairie de chaque commune du périmètre.

278589300



COMMUNE DE VOREPPE

Annulation d'enquête publique
Permis d'aménager - anciennes papeteries de Voreppe

Par arrêté n°2021-0951 du 30 novembre 2021, le Maire de Voreppe a annulé l'enquête publique relative au permis d'aménager (PA) déposé par Territoires 38, ayant pour objet la requalification d'une partie du site des anciennes papeteries, ouverte du lundi 8 novembre au vendredi 10 décembre 2021. Une nouvelle enquête publique sera programmée à une date ultérieure.

282450000

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



MAIRIE DE LA VERPILLIERE

Avis d'attribution

M. Patrick MARGIER - MAIRE
PLACE DU DOCTEUR OGIER - 38290 LA VERPILLIERE
Tél : 04 74 94 00 03
mél : accueil@laverpilliere.eu
web : <http://www.laverpilliere.eu>
Objet : ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE QUINCAILLERIE ET SERRURERIE
Référence acheteur : ACPA - LVP - 2021-003
Nature du marché : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 44316400 - Articles de quincaillerie
Complémentaires : 44316000 - Quincaillerie
44316500 - Serrurerie
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 30/11/21
Marché n° : ACPA - LVP - 2021-003
Legallais, 7 rue d'atalante citis, 14200 Hérouville-Saint-Clair
Montant HT de 0,00 à 200 000,00 €
Envoi le 30/11/21 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

282376700



MAIRIE DE LA VERPILLIERE

Avis d'attribution

M. Patrick MARGIER - MAIRE
PLACE DU DOCTEUR OGIER - 38290 LA VERPILLIERE
Tél : 04 74 94 00 03
mél : accueil@laverpilliere.eu
web : <http://www.laverpilliere.eu>
Objet : ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS ELECTRIQUES
Référence acheteur : ACPA - LVP - 2021-004
Nature du marché : Fournitures
Procédure adaptée
Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 18/11/21
REXEL FRANCE, 80 RUE ELISEE RECLUS, 69150 Décines-Charpieu
Montant HT de 0,00 à 200 000,00 €
Envoi le 30/11/21 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

282340000

VIES DES SOCIÉTÉS

Changements de dirigeants

SC2L

SAS au capital social de 5.000 €
Siège à BELMONT (38690)
23 G route de Biol
893 447 060 RCS VIENNE

Aux termes des décisions de l'actionnaire unique du 19/11/2021 il a été décidé à compter du même jour :

- de nommer M. Christophe GENIN, demeurant à SARDIEU (38260), lotissement Le Faubourg 117 route de La Cote Saint André, en qualité de président pour une durée illimitée en remplacement de M. Olivier NIVON démissionnaire. Il est donc mis fin aux fonctions de directeur général de M. Christophe GENIN à compter du même jour.

- de transférer le siège à SARDIEU (38260), lotissement Le Faubourg 117 route de La Cote Saint André.

282494800

Constitutions de sociétés

SCI USSELIA

Aux termes d'un ASSP en date du 30/11/2021, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI USSELIA

Objet social : La location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit.

L'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit.

L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet

Objet.
Siège social : 358 route du Stade, 38790 CHARANTONNAY
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VIENNE
Co-gérance : Monsieur DUCORNETZ Irvin, demeurant 83 cours Albert Thomas, 69003 LYON et Madame PONS Aurélie, demeurant 83 cours Albert Thomas, 69003 LYON
Clause d'agrément : L'agrément des associés est donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.

PONS Aurélie

282380700

Dissolutions

SARL JARDINS D'EBENE
SARL au capital de 4.500 €
Siège : 3 Impasse des Violettes
38690 LE GRAND LEMPS
517809018 RCS de VIENNE

Par décision de l'AGE du 30/11/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. GIMENEZ LIONEL 3 IMPASSE DES VIOLETTES 38690 LE GRAND LEMPS, et fixé le siège de liquidation au siège social ou seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de VIENNE.

282251900

OCT RENT

SAS au capital de 10.000 €
Siège : 347 CHEMIN DE LA SEYTA
38380 ST LAURENT DU PONT
887763654 RCS de GRENOBLE

Par décision de l'AGE du 26/02/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. CARRERAS CYRIL 347 Chemin de la Seyta 38380 ST LAURENT DU PONT , et fixé le siège de liquidation au siège social ou seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de GRENOBLE.

282340800

Changement objet social

FIBI, SARL au capital de 1.500€ - Siège Social : 195 rue de l'Eglise - 38300 CRACHIER-495.315.111 R.C.S. VIENNE - Par décision du 14/10/2021, l'AGE a décidé d'étendre l'objet initial « exploitation de brevets, de licences dans le secteur informatique, la prise d'intérêts et la participation dans toutes sociétés et affaires, l'animation des entreprises auxquelles elle est intéressée, l'acquisition, la prise à bail de tous biens et droits mobiliers et immobiliers » aux activités de « prestations de services à destination des entreprises et des particuliers, notamment dans le domaine de l'informatique » et de procéder à la modification de l'article 2 des statuts.

282247500



marchés publics



>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

